

Le rail coûte-t-il trop cher au contribuable ?

Les montants versés par les Régions et l'État à la SNCF ont augmenté de cinq milliards en cinq ans, selon un rapport. L'Unsa ferroviaire conteste ses conclusions.

Repères

Quelles sont les lignes ferroviaires subventionnées ?

Cela concerne les TER (financés par les Régions) et les Intercités (par l'État). Concernant les TER, le prix du billet couvre, en moyenne, moins du tiers du coût réel. Pour les Intercités, c'est 50 %. Quant au TGV, il n'est pas subventionné.

Pourquoi en reparle-t-on ?

En raison de la publication d'une étude de Fipeco, le site de référence sur les finances publiques. François Ecalé, ancien magistrat à la Cour des comptes, y détaille ce que l'État et les régions ont versé à la SNCF l'an dernier : « **18,5 milliards d'euros.** » Il le compare au montant figurant dans le rapport Spinetta de 2016 : 13,7 milliards.

Quels sont les coûts en hausse ?

La SNCF exploite les lignes TER pour le compte des Régions. Pour cela, elles ont rémunéré l'entreprise à hauteur de près de sept milliards d'euros en 2021 (contre 5,5 milliards en 2016). Les financements de coûts de fonctionnement par l'État ont, eux, augmenté de 600 millions. Quant aux investissements, État et Régions y ont participé à hauteur de cinq milliards (contre trois en 2016). « **L'État verse enfin une subvention d'équilibre au régime spécial de retraite des cheminots,** écrit François Ecalé. **Son coût est de 3,3 milliards.** » Il est stable par rapport à 2016.

Qu'en dit-on du côté syndical ?

« **La caisse de retraite est indépendante de l'entreprise. Ce n'est pas**

Ce que les régions et l'État versent à la SNCF



de l'argent versé à la SNCF », observe Didier Mathis, de l'Unsa ferroviaire. Le syndicaliste conteste par ailleurs l'intitulé du rapport : « Le coût de la SNCF pour les contribuables ». « **S'agit-il de dénigrer la SNCF ?** s'interroge-t-il. **Aucun des coûts mentionnés n'est décidé par la SNCF. Ce sont les Régions qui fixent les prix des billets de TER. C'est leur choix de faire supporter aux clients 25 % du prix réel du billet. La SNCF ne fixe que les prix des billets TGV.** »

Mais que penser de la hausse des subventions ?

« Les Régions en ont-elles pour

leur argent ? **Je ne pense pas,** soupèse Michel Quidort, le vice-président de la Fédération des usagers (Fnaut). **Dans les Hauts-de-France, 140 trains sont supprimés chaque jour.** » Une situation conjoncturelle, note Didier Mathis : « **Les recrutements de conducteurs ont été ralentis en raison de la crise sanitaire. Il faut un an pour les former. Il en manque 120 en France.** » Pour le syndicaliste, il faut investir davantage. « **Le réseau ferré français a trente ans de moyenne d'âge, contre quinze ans en Allemagne, laquelle vient d'annoncer 86 milliards d'investissements.** » Un avis partagé par le

PDG de la SNCF. Jean-Pierre Farandou réclame « **cent milliards d'euros d'investissements sur quinze ans.** »

Et l'ouverture à la concurrence ?

« **Une concurrence régulée freinera les coûts,** estime Michel Quidort. Pour l'instant, un seul appel d'offres TER a abouti. La Région Paca a confié à Transdev la ligne Marseille-Nice, à partir de 2025. Mais dans un premier temps, cela va avoir un coût pour le contribuable. La Région Paca va financer un nouvel atelier de maintenance pour Transdev, moyennant trente millions d'euros.

Jacques SAYAGH.

Éditorial

par Jeanne Emmanuelle Hutin

« Les maires, piliers de la vie démocratique »

Ils sont de toutes les heures, les joyeuses comme les tristes. Ils sont présents à tous au cœur de nos communes, les maires de France. Mais l'alerte sonne : plus de 900 maires ont démissionné depuis deux ans (1), deux sur trois sont maires de communes de moins de 1 500 habitants (2) !

Pourquoi ? Bien souvent parce que ce n'est plus vivable. Ils se dévouent au service des autres tout en continuant de travailler. Ils ne ménagent pas leur peine pour faire face aux imprévus. Ils sont sur le pont quoiqu'il arrive. Mais ils s'épuisent, ligotés par les contraintes administratives. Ils s'inquiètent du labyrinthe juridique qui peut les mettre en cause, les envoyer en procès et même en prison.

Là-dessus, ils sont parfois aussi odieusement agressés, scandaleu-

sement menacés : « **On va jusqu'à aller au domicile de certains élus, jusqu'à les suivre en voiture. On a des situations où les enfants et les familles des élus sont menacés. Ces situations se généralisent. Il ne se passe quasiment pas une semaine sans qu'on ait des remontées. Il n'y a plus de barrières,** » déplorait le directeur de l'Association des maires de France du Morbihan, Hicham Abbad (3). C'est inadmissible.

Le maire est au cœur des tensions entre les aspirations individuelles et le Bien commun. La commune est le premier échelon de la vie démocratique. Là se forge la vie en commun avec ses règles, le respect mutuel, le dynamisme d'une société. C'est le lieu essentiel de la vie démocratique, sa base. S'il est malade, alors la démocratie l'est aussi. À l'heure où il

faudrait revitaliser ce lieu primordial de la vie démocratique, voilà qu'il est en plus mis sous cloche par l'État, dévitalisé par les réglementations innombrables, le millefeuille administratif et la multiplication des structures, telles les communautés de commune. Il faut bien évidemment favoriser la coopération partout où c'est possible mais sans pour autant dévitaliser le rôle des communes.

Mais beaucoup de maires se trouvent pris dans les filets de ces contradictions : « **On ne maîtrise plus nos ressources, comme la taxe d'habitation qui a été nationalisée. On nous demande d'avoir des projets, mais on ne sait pas quel sera notre budget. S'il y a de moins en moins de maires, ce n'est pas un hasard,** déplorait le maire du Sel-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), Stéphane Morin. **Avec la fatigue, la flamme**

s'éteint. » (2)

Comme beaucoup d'autres, il a démissionné. Ce mouvement ne touche pas seulement les maires, mais aussi des conseillers municipaux. Les petites communes sont les premières touchées. Cela devrait nous inquiéter sur l'avenir de la démocratie. Que deviendra-t-elle dans notre pays, demain, si ce mouvement se poursuit ? Va-t-elle peu à peu être remplacée par une forme d'étatisme ?

Les maires sont les piliers de la vie démocratique. Revitaliser la démocratie passe par le respect des maires, l'amélioration de leur statut et la volonté de tous de participer à la vie démocratique et de rechercher le Bien commun.

(1) France 3, (2) La Gazette, (3) France Info.